



Thouars, le 7 juillet 2025

**COMMUNE  
NOUVELLE**

MAUZÉ-THOUARSAIS  
MISSÉ  
SAINTE-RADEGONDE

Animation  
05 49 68 22 65

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-THOUARS  
Monsieur Frédéric RICHARD  
1 Rue Charles Ragot  
79100 SAINT-JEAN-DE-THOUARS

**Objet : Feu d'artifice de Thouars 2025**

Monsieur le Maire,

Je vous informe que le feu d'artifice du 14 juillet aura bien lieu, comme tous les ans, à l'Orangerie du Château, à Thouars.

A cet effet, je vous remercie, par avance, d'aviser vos citoyens de l'interdiction de circuler sur le pont reliant Thouars à Saint-Jean-de-Thouars à partir de 21h et ce jusqu'à l'achèvement complet du feu d'artifice, aux alentours d'une heure du matin.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes très sincères salutations.

*L'adjointe au Maire  
en charge de la vie associative  
et de l'animation,  
Gaëlle PAINEAU*



**VILLE DE THOUARS**  
HÔTEL DE VILLE  
14 PLACE ST-LAON  
CS 50183  
79103 THOUARS CEDEX

☎ 05 49 68 11 11

info@thouars.fr

thouars.fr